

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue exceptionnellement en huis clos le mardi 5 mai 2020 à compter de 8h30 par vidéoconférence ayant quorum, en vertu de l'arrêté pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux (COVID-19), ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

Sont présents par vidéoconférence :

Monsieur Gaétan Guindon	Maire de la municipalité de Denholm
Madame Francine Fortin	Mairesse de la Ville de Maniwaki
Monsieur Alain Fortin	Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton
Monsieur Roch Carpentier (substitut)	Maire de la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau

Sont aussi présentes par vidéoconférence :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière, madame Julie Thérien, adjointe au greffe, et monsieur Marc Cloutier, directeur du développement économique.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 8 h 31 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2020-CA-018

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité administratif du 5 mai 2020

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Madame la conseillère Francine Fortin se joint à la séance à 8h32.

2020-CA-019

Autorisation – Signataires des contrats « Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises »

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur Alain Fortin, propose et il est résolu par le Comité administratif de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de nommer, de façon non nominative, la préfète, ou le préfet suppléant en son absence, ainsi que la directrice générale, ou la directrice générale adjointe en son absence, comme signataires des contrats de prêt dans le cadre du programme « Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises » (PAU-PME), tel que recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-020

Octroi de financement – 40 000\$ à même le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-501, sous conditions

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 40 000 \$ à même le fonds PAU-PME au

dossier 20-501, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-021

Octroi de financement – 50 000\$ à même le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-502, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 50 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-502, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-022

Octroi de financement – 10 000\$ à même le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-503, sous conditions

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 10 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-503, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020 et en suivi des vérifications effectuées quant à l'admissibilité du promoteur à d'autres programmes de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-023

Octroi de financement – 50 000\$ à même le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-504, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 50 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-504, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-024

Octroi de financement – 29 500\$ à même le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-505, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 29 500 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-505, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-025

Octroi de financement – 50 000\$ à même le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-506, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 50 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-506, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-026

Octroi de financement – 10 000\$ à même le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-507, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 10 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-507, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-027	Octroi de financement – 50 000\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-508, sous conditions
Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d’allouer un montant de 50 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-508, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020.	
ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ	
2020-CA-028	Octroi de financement – 30 576\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-509, sous conditions
Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d’allouer un montant de 30 576 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-509, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020.	
ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ	
2020-CA-029	Octroi de financement – 50 000\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-510, sous conditions
Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d’allouer un montant de 50 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-510, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020.	
ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ	
2020-CA-030	Octroi de financement – 50 000\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-514, sous conditions
Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d’allouer un montant de 50 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-514, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020.	
ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ	
2020-CA-031	Octroi de financement – 26 000\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-512, sous conditions
Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d’allouer un montant de 26 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-512, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020.	
ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ	
2020-CA-032	Octroi de financement – 45 000\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-517, sous conditions
Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d’allouer un montant de 45 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-517, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 29 avril 2020.	
ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ	
2020-CA-033	Clôture de la séance
Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu de clore la présente séance à 8 h 38.	
ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ	

Chantal Lamarche
Préfète

Véronique Denis
Directrice générale adjointe
et greffière

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

L'enregistrement audio de la présente séance extraordinaire sera disponible sur le site Internet de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau : www.mqrcvg.qc.ca